



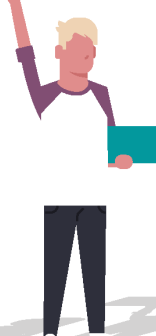
Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le Mot du Président

I - Présentation du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

- 1 - Contexte réglementaire et historique
- 2 - Composition du Conseil de Développement
- 3 - Organisation et modalités de fonctionnement
- 4 - Communication du Conseil de Développement

II - Retour sur les saisines et auto-saisines du Conseil de Développement au cours de l'année 2024

III - Projets réalisés et en cours portés par le Conseil de Développement

**Gilles WEISKIRCHER**

Président du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

INTRODUCTION LE MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Florence Soriano-Gafiuk**

Vice-présidente du conseil de développement

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est un espace de dialogue entre la société civile, les élus de l'intercommunalité et les citoyens. Il a pour missions d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales, mais aussi de proposer des projets porteurs pour le territoire. Depuis trois ans, il rassemble mensuellement une vingtaine de personnes, toutes issues de la société civile et cooptées par les élus pour leurs expertises dans des champs très variés. Avec le temps, le conseil de développement est aussi devenu un groupe d'amis, à la fois respectueux des avis de chacun et enthousiastes à œuvrer ensemble. La richesse des échanges qui se tiennent en son sein est sans doute la résultante de cette ambiance à la fois joyeuse, constructive et studieuse.

L'année 2024 a d'abord été marquée par un changement de présidence. A cet effet, je remercie la Présidente sortante, Florence Soriano-Gafiuk, pour tout le travail accompli et je sais que je peux compter, en tant que vice-présidente, sur son sens du service collectif. L'organisation d'une table ronde autour de la santé mentale des aidants, plus particulièrement des jeunes aidants, a permis de faire connaître leurs problématiques et leurs besoins, sensibiliser les professionnels pouvant les côtoyer régulièrement (enseignants, conseillers principaux d'éducation, assistantes sociales, infirmières et psychologues scolaires ; professionnels de santé...) et faire connaître les prises en charge des institutions ainsi que les associations qui peuvent leur venir en aide pour les accompagner au mieux.

Le Conseil de Développement a également été saisi pour participer à l'élaboration de la méthodologie de concertation du Contrat Local de Santé (CLS) avec l'objectif de concerter les personnes qui ne sont habituellement pas touchés ou qui ne participent pas à ce type d'exercice. Dans le cadre des travaux de diagnostic du CLS, le Conseil de Développement a émis des propositions. L'année 2024 a vu aussi la reconduction du Festival du patrimoine naturel, piloté par l'Office de tourisme.

Je remercie vivement la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, son Président et ses services, pour leur écoute, leur confiance et leur soutien. Avec passion et dévouement pour le territoire, Les membres du Conseil de développement travaillent en amont des politiques publiques pour une véritable co-construction au service de nos citoyens.

I - PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES



1. Contexte règlementaire et historique

L'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités territoriales rend obligatoire la mise en place d'un Conseil de développement pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences concentrant 65 000 habitants en 2017, est soumise à cette obligation.

Depuis 2002, le Syndicat Mixte de l'arrondissement de Sarreguemines Bitche (SMAS) soutenait l'animation du Conseil de développement commun à la Communauté de Communes du Pays de Bitche et à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Suite aux évolutions législatives, le format du Conseil de développement a été revu en 2017 : d'une centaine de membres comptant des élus intercommunaux, il est passé à une trentaine de membres sans élu.

Par un courrier en date du 18 décembre 2020, la Communauté de Communes du Pays de Bitche a fait part de son souhait de mettre fin à la convention de mutualisation d'un Conseil de développement commun à l'échelle du Pays de Sarreguemines-Bitche. Il convenait donc reconstituer cette instance, à l'image de l'agglomération sarregueminoise. Ainsi, les élus de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences se sont prononcés en faveur de la création du « Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences » le 18 février 2021.



©Adobe stock_alotofpeople

2. Composition du Conseil de Développement

Les membres de ce Conseil représentent des domaines distincts :

- ▶ Economie
- ▶ Social
- ▶ Culture et monde associatif
- ▶ Education et formation
- ▶ Sciences et environnement

L'installation des membres du Conseil de Développement a eu lieu le mercredi 2 juin 2021. Florence SORIANO-GAFIUK, Directrice de l'INSPE de Sarreguemines a été Présidente du Conseil de Développement pour une durée de 2021 à 2024, pour une durée de 3 ans. Au cours de l'année 2024, son mandat arrivait donc à terme. Les membres du Conseil de Développement ont donc élu en 2024 leurs nouveaux représentants.



Le vendredi 23 septembre 2024, le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération a vu l'élection de ses nouveaux dirigeants. Florence Soriano-Gafiuk, directrice de l'INSPE de Sarreguemines, et Gilles Weiskircher, représentant du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, ont été respectivement élus à la présidence et à la vice-présidence de cette instance pour un mandat de trois ans.

Cette élection a également permis aux membres du Conseil de Développement de se questionner sur leur fonctionnement et de proposer une méthodologie de recrutement de nouveaux membres, afin d'élargir le cercle des milieux représentés. Des nouveaux membres seront donc susceptibles de rejoindre le Conseil de Développement en 2025.

3. Organisation et modalités de fonctionnement

A son installation, les membres du Conseil de Développement se sont accordés sur une charte de fonctionnement, que vous trouverez annexée à ce rapport. La méthode de travail lors d'une saisine de la collectivité a également fait l'objet de discussions.

Le Conseil de Développement, une fois sollicité par les élus sur une certaine problématique, pourra développer une première réflexion, qu'il transmettra aux élus et aux services concernés. Les élus pourront par la suite et à la lumière des éléments transmis, développer leur stratégie et aboutir à la rédaction dudit projet. Le Conseil de Développement émettra par la suite un avis consultatif sur la stratégie retenue.

Ce mode de travail permet aux membres du Conseil de Développement d'être force de proposition en amont et de ne pas émettre un avis une fois que l'ensemble des réflexions ont déjà été menées.

II - RETOUR SUR LES SAISINES ET AUTO-SAISINES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANNÉE 2024



► **29 janvier 2024** : Travail sur la cérémonie de remise des prix du concours « Faites-nous rêver d'allemand » et sur le projet autour de la santé mentale des jeunes aidants ;

► **11 mars 2024** : Jury des productions des écoles dans le cadre du concours « Faites-nous rêver d'allemand » ;

► **08 avril 2024** : Réunion d'échanges autour de la démocratie participative et de la place du conseil de développement ;

► **15 mai 2024** : réunion de présentation de la démarche du Contrat Local de Santé, en présence de M. PEIFFER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;

► **15 juin 2024** : matinée culturelle avec la visite de l'Eglise de Zetting ;

► **17 juin 2024** : travail sur la saisine du Conseil de Développement portant sur la méthodologie de concertation dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé, afin de répondre à la question « Comment concerter les « invisibles » ? » ;

► **11 septembre 2024** : point d'étape sur le projet autour de la santé mentale des jeunes aidants ;

► **23 septembre 2024** : Election de la présidence et de la Vice-Présidence du Conseil de Développement et échanges sur les modalités de fonctionnement du Conseil de Développement, notamment sur le renouvellement des membres ;

► **14 octobre 2024** : réunion d'échanges sur la valorisation du patrimoine immatériel du territoire, avec Damien SCHULER de Patrimoine Vivant ;

► **25 novembre 2024** : travail sur la contribution du Conseil de Développement au Contrat Local de Santé ;

► **16 décembre 2024** : travail prospectif sur les projets à mener en 2025.



Matinée culturelle du 15 juin 2024

En moyenne, une dizaine de membres sont présents aux réunions organisées, notamment en raison de la fréquence des réunions mensuelles qui a fait l'objet d'une programmation sur un an. Ces réunions donnent lieu à des échanges riches, où la parole est bien répartie entre l'ensemble des membres. Ceux-ci sont productifs, investis et volontaires.

III - PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS PORTÉS PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Projets réalisés en 2024

- Organisation de la seconde édition du festival de patrimoine naturel du 21 au 26 mai 2024, malheureusement fortement perturbée par les épisodes d'inondations du week-end précédant
- Remise des prix du concours « Faites-nous rêver d'allemand » le 5 avril 2024, qui a permis de récompenser plus de 120 élèves pour leur implication dans la réalisation d'un produit de promotion de l'apprentissage de la langue allemande
- Organisation d'un événement autour de la santé mentale des aidants, plus particulièrement des jeunes aidants, le 1er octobre 2024 afin de mettre en lumière auprès notamment des acteurs de l'action sociale du territoire ces situations encore trop peu connues par le grand public



Festival du Patrimoine naturel



Faites-nous rêver d'allemand



Table ronde «Jeunes aidants»

Projets en cours pour l'année 2025

Lors d'une rencontre en date du 27 janvier 2025, le Président du Conseil de Développement a pu exposer au Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences les volontés d'autosaisine du Conseil, afin de valider ensemble la feuille de route des projets à réaliser par le Conseil de Développement. Les voici :

- 3^{ème} du festival du patrimoine naturel organisé du 19 au 25 mai 2025 par l'Office de Tourisme communautaire
- Travail sur la valorisation des associations et plus particulièrement du bénévolat sur le territoire
- Organisation de formations de premiers secours en santé mentale

